

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES

\*\*\*\*\*

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2016.



Le Conseil d'Administration de l'IEP s'est réuni le 29 septembre 2016 à 17h dans les locaux de l'IEP. au 47, avenue de la Forêt Noire à Strasbourg.

### *Ont participé à la réunion les membres dont les noms suivent :*

#### Le Vice-Président :

- M. KAHN : procuration de M. CHAMBON et Mme LOISEAU

#### Le Directeur :

- M. ECKERT

#### Pour les personnalités extérieures :

- M. DEBEVE : procuration de M. LE THEULE et Mme REICHHART

- M. Jean HOWILLER Association des anciens de l'IEP

#### Pour les enseignants:

- M. CARREZ

- M. PETEY : procuration de M. KOVAR

- Mme WASSENBERG : procuration de Mme BERROD

- Mme DELANNAY

- M. JUHEM : procuration de Mme MICHEL et M. TORREIRO LAREO

- M. BROUSSOLLE

- Mme WILLMANN : procuration de Mme ROIRON

#### Pour les représentants des personnels :

- Mme DUCLOS

- M. BOUR

#### Pour les représentants des étudiants :

##### **- 1<sup>ER</sup> cycle**

- Mme PHILIPPE

- Mme BAUMANN

- Mme DE LA PERRAUDIERE

- M. SALMON

##### **- 2<sup>nd</sup> cycle**

- M. FOURAULT

- M. SCHNEPP

- Mme HACHEZ : procuration de Mme SANCHEZ GUZMAN

- Mme OBERLIN

- Mme GOUDARZI

Pour les membres invités :

- Mme Christine AQUATIAS, Directrice des Etudes pour le premier cycle
- Mme GRANDHOMME, responsable du service des études
- Mme HMAE, responsable administratif et financier-
- M. CALYDON : chargé de mission Formation continue
- M. STOLLE, gestion des CA, secrétaire de séance

Excusés :

- M. BUR, Président du Conseil d'Administration
  - Mme LEHNI, Directrice aux relations internationales
- 

Monsieur le Vice-Président Didier KAHN ouvre la séance, excuse le Président Dominique BUR retenu pour des raisons familiales et indique qu'il assure donc exceptionnellement ce jour la Présidence du Conseil d'Administration. Il salue ensuite les membres présents, en particulier les nouveaux élus étudiants qui intègrent le Conseil d'Administration suite aux démissions d'étudiants en année de mobilité ou du fait de leur réussite en 5<sup>ème</sup> année du diplôme ou en Master 2. Il précise que le quorum est atteint et que le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

**1 Adoption du procès-verbal de la réunion du 14 juin 2016**

Monsieur Didier KAHN interroge les membres du Conseil d'Administration sur le point de savoir s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal de la réunion du 14 juin dernier. Madame Agnès DUCLOS fait état d'une demande de modification de forme, en page 6. Monsieur Thierry STOLLE intégrera celle-ci au procès-verbal définitif. A la suite de quoi, Monsieur Didier KAHN propose de passer au vote.

**Le procès-verbal intégrant cette demande est adopté à l'unanimité.**

Monsieur Didier KAHN donne ensuite la parole à Monsieur Gabriel ECKERT.

**2 Informations du Directeur**

En préambule à son intervention, Monsieur Gabriel ECKERT indique aux nouveaux élus que le Conseil d'Administration doit être un lieu de discussion et de débats. Il est précédé d'une commission paritaire qui prépare les Conseils d'Administration et permet de discuter de la vie de l'IEP. Il souhaite que les élus étudiants relaient les demandes des étudiants et les informent des décisions prises par le Conseil d'Administration.

Monsieur Gabriel ECKERT apporte quatre séries d'informations.

**a) Gestion des bâtiments de l'IEP**

Monsieur Gabriel ECKERT indique que le chantier du PAPS-PCPI va reprendre. Il s'agit dans un premier temps de travaux de curage du bâtiment et de mise à nu des bétons. Dans un second

temps, à partir de janvier 2017, auront lieu des travaux de consolidation des bâtiments et de reprise du second œuvre. Les collectivités publiques ont accepté de préfinancer ces travaux, d'un montant de 16,5 millions d'€. Cette reprise des travaux permet de prévoir une mise à disposition des nouveaux locaux pour la rentrée 2019.

Monsieur Maurice CARREZ indique que le nouveau bâtiment devait résister à un séisme de magnitude 6,5 à 7. Il se pose la question de savoir si, à la suite de ces travaux, les prescriptions de sécurité seront bien respectées. Monsieur Gabriel ECKERT lui répond qu'il n'y a pas de modification des prescriptions techniques du marché initial car il en va de la sécurité des étudiants et du personnel.

#### **b) Rentrée à l'IEP**

Monsieur Gabriel ECKERT précise que la rentrée s'est bien passée. En 1<sup>re</sup> année du diplôme, Monsieur le Préfet Stéphane Fratacci a donné une conférence inaugurale sur les valeurs de l'action publique. Un accueil a, par ailleurs, été proposé aux étudiants de 1<sup>re</sup> année et aux étudiants visitants à l'hôtel de Ville de Strasbourg.

Il rappelle également que l'IEP dispose, depuis cette rentrée, d'une 3<sup>ème</sup> implantation strasbourgeoise avec l'Espace Schoepflin (ancien siège de l'INET). Celui-ci accueille désormais les formations de Master en administration publique, en science politique ainsi que les préparations à l'ENA et l'INET.

Enfin, il souligne qu'à ce jour, la principale difficulté concerne les travaux en Faculté de géographie et l'accès au chantier par la cour commune avec l'IEP. Monsieur Gabriel ECKERT indique avoir pris des mesures de sécurité à cet effet.

#### **c) Fondation Genshagen**

Monsieur Gabriel ECKERT a pris contact avec la Fondation Genshagen pour l'informer des débats qui ont eu lieu, en Conseil d'Administration, sur les liens établis entre elle et l'IEP. Il se félicite de ce que, cette année, 5 étudiants de l'IEP ont pu participer à l'Ecole d'été organisée par cette Fondation.

#### **d) Renforcement de la coopération entre l'IEP et l'ENA.**

Monsieur Gabriel ECKERT dresse un bilan de la coopération mise en place entre l'IEP et l'ENA en vue de la préparation aux concours de l'Union européenne. Avec le soutien financier du PEAP, elle a permis à 15 étudiants et anciens étudiants d'être sélectionnés et de suivre gratuitement une préparation intensive aux épreuves de présélection (tests). Le retour de la formation – qui a eu lieu les 22 et 23 septembre dernier – a été très positif.

### **3 Convention avec l'ENA portant sur l'organisation d'un parcours de Master en Administration publique générale (MAPG) pour les élèves étrangers de l'ENA du Cycle international long**

Cette formation existe depuis 2012 a pour but de permettre aux élèves du cycle international long de l'ENA de suivre, en plus de leur cursus à l'Ecole, une formation diplômante de Master en

administration publique générale. L'ENA a conclu trois conventions de ce type, avec le CELSA de Paris IV, avec l'UFR de science politique de l'Université de Paris I et avec l'IEP de Strasbourg.

La nouvelle convention pérennise cette formation et a pour principal objet de l'adapter à la réforme du calendrier de la scolarité de l'ENA. Il n'y a pas de modification de fond.

**A la suite du vote, la convention est adoptée à l'unanimité.**

#### **4 Présentation de la mission « Formation continue » par Monsieur Jean-Marie CALYDON**

Monsieur Gabriel ECKERT rappelle la démarche consistant, pour les chargés de mission qu'il a désigné, à venir rendre compte au Conseil d'Administration de leurs activités et de l'évolution de l'action de l'IEP dans le champ de leur mission. Dans ce cadre, la parole est donnée à Monsieur Jean-Marie CALYON, chargé de mission Formation continue à l'IEP

Monsieur Jean-Marie CALYDON indique que son exposé s'articule autour de 3 points :

- La compétence en formation continue
- Les réalisations
- Les projets de développement 2016/17.

##### 1) La compétence.

Au sein de l'Université de Strasbourg, la compétence est dévolue au Service de Formation Continue (SFC) qui est un service commun de l'Université. En concertation avec celui-ci, l'IEP entend développer ses activités de formation continue. La compétence en matière de formation continue suppose de se doter d'outils pour :

- l'accueil des demandeurs en formation continue
- l'accompagnement des dossiers en formation continue et des démarches auprès des entreprises, des OPCA, gestion de contrats de professionnalisation, mise en place de contrats d'apprentissage et d'alternance
- l'accompagnement de dossiers de demande de VAPP
- la gestion des demandes d'exonération de droits spécifiques
- la mise en œuvre des jurys de sélection au niveau des contrats de formation et des contrats pédagogiques.

L'aspect majeur du service consiste dans une ingénierie des formations. Des stages courts (1 ou 2 journées) ainsi que des formations sur mesure sont mis en place à destination des personnes en formation continue.

##### 2) Les réalisations

Cette année, 34 stagiaires au total sont inscrits dont 13 suivent la formation continue en insertion en formation initiale (IFI) et 21 en licence professionnelle avec des enseignements à distance.

Il y a, par ailleurs, eu 78 entretiens avec des demandeurs en formation continue via l'adresse [iep-strasbourg.formationcontinue@unistra.fr](mailto:iep-strasbourg.formationcontinue@unistra.fr). En ce qui concerne l'accompagnement de demandes de VAPP, 4 dossiers ont abouti. Enfin, 1 dossier de demande d'exonération des droits supplémentaires a été soumis à l'Université.

En ce qui concerne l'ingénierie de la formation continue, ont été mis en place des stages courts sur l'administration des collectivités territoriales sur commande du centre de gestion du Bas-Rhin du CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale). Les stages sont destinés à des demandeurs d'emploi que l'on forme avec une exigence minimale de bac +2 et une sélection faite les 12 et 15 septembre dernier. Il y a 8 modules proposés et les enseignants sont des directeurs généraux de services et des personnels qualifiés. Le financement se fait par pôle emploi moyennant un prix de 3.300€ par stagiaire. À l'issue de cette formation, les stagiaires seront en mesure d'accéder à des fonctions d'intérim proposées par les communes et les intercommunalités du Bas-Rhin.

Une autre innovation concerne la mise en place de stages de formation dans le champ de la culture. Il s'agit de formations courtes, adossées au master Politique et gestion de la culture. Le prix est de 250€ par stagiaire. Il est pris en charge par les organisations paritaires compétentes en matière culturelle.

### 3) Les projets de développement 2016/17

L'offre peut être développée dans divers domaines (social, santé publique, Europe, action publique). A ce titre, plusieurs moyens sont mis en œuvre :

- recours à la base de données Eudonet qui est un CRM (Customer Relationship Management ou GRC : gestion de la relation client) pour gérer les noms de partenaires,
- développer les partenariats, notamment à l'aide d'Eudonet,
- accroître la communication, ce qui passe par la réalisation de fiches de formations et de newsletters et enfin étoffer le site internet de l'IEP.

Après cet exposé, une discussion s'engage.

A la question de Monsieur Damien BROUSSOLLE, Monsieur Jean-Marie CALYDON répond que pour l'instant c'est la VAPP qui fait l'objet du transfert de compétence. La VAE (validation des acquis de l'expérience) reste gérée par un service central de l'Unistra.

Madame Anne-France DLANNAY se pose la question de voir si la formation continue peut porter sur des parties de Master. Monsieur Gabriel ECKERT lui répond que cela fait partie des axes de réflexion.

Monsieur Joël PETEY se pose la question du suivi budgétaire et financier de ces actions de formation continue.

Monsieur Gabriel ECKERT estime, pour sa part, que des efforts en formation continue permettront d'avoir des recettes budgétaires mais aussi de densifier les relations de l'IEP avec ses partenaires économiques. La mise en place, au sein de l'IEP, d'un service des carrières et partenariats a pour objet de coordonner les relations avec les partenaires publics et privés. Cette action doit être rentable à moyen terme. Certains IEP, comme celui d'Aix, ont développé des ressources importantes en matière de formation continue.

Madame Catherine HMAE ajoute que l'IEP dispose des outils de suivi budgétaire permettant de s'assurer que les actions de formation continue dégagent des recettes permettant de couvrir les charges directes.

Monsieur Jean HOWILLER se félicite du développement des actions de formation continue à l'IEP de Strasbourg. Il note cependant que le domaine est très concurrentiel et ajoute que l'association des anciens de l'IEP pourra contribuer à la réussite de cette activité.

Monsieur Gabriel ECKERT souligne que l'IEP et l'association des anciens ont vocation à coopérer dans ce domaine. Il remercie Monsieur Jean-Marie CALYDON pour sa présentation.

## **5 Convention avec l'Agence Culturelle d'Alsace**

A la suite de la présentation de ce point par Monsieur Gabriel ECKERT, Monsieur Didier KAHN passe au vote et **le point est adopté à l'unanimité.**

## **6 Présentation des évolutions de la mission « Démocratisation » par Madame Anne-France DELANNAY**

En préambule à la présentation du point de Madame Anne-France DELANNAY, Monsieur Gabriel ECKERT tient à remercier chaleureusement la Région Grand Est pour son soutien financier à ce programme.

Madame Anne France DELANNAY indique que le programme PEI va s'étendre au plan géographique en 2016 avec l'intégration de lycées de l'académie de Nancy Metz et en 2017 seront contactés des lycées de l'académie de Reims. Il s'agit de s'affirmer en tant qu'IEP de la Région Grand Est. Pour cela sera ouvert, dès cette année, un internat pour les élèves les plus éloignés en coopération avec le lycée Jean Monnet. Pour la restauration, il est prévu une convention avec le CROUS.

Par ailleurs, cette rentrée voit la mise en place du programme PEI Collège dans le cadre des parcours d'excellence. Le programme vise les établissements en zone REP et REP + de l'académie de Strasbourg. Treize collèges vont participer à cette opération et les conventions de partenariat seront signées le 14 octobre prochain. Le thème d'étude est centré sur l'Union Européenne, ce qui correspond au programme du brevet des collèges et est un de nos domaines de compétences. Les étudiants devront rédiger un mémoire qu'ils soutiendront dans un cadre prestigieux. Le prix sera un voyage avec leur tuteur et leur enseignant référent.

Ces évolutions impliquent la nécessité d'étoffer l'équipe avec l'arrivée d'un stagiaire (M. FOURAULT) et de 2 services civiques (M. MONTRIGNAC et Mlle SLJIVIC). Il faut également renforcer les liens avec les associations de l'IEP, en particulier Strasdiplomacy et l'association des anciens de l'IEP.

Le développement du programme a également des incidences budgétaires car le budget passe de 90.000 à 150.000 € d'où la nécessité de trouver des financements auprès du Commissariat Central à l'Égalité des Territoires, des Rectorats, de l'Eurométropole de Strasbourg, de l'agglomération mulhousienne et des Conseils départementaux et régionaux concernés.

Outre l'aide financière, Madame Anne-France DELANNAY remercie la Région Grand Est pour l'accueil réservé lors du jeu de simulation de négociation diplomatique proposé, en anglais, aux lycéens de 1<sup>ère</sup> participant au programme.

A la question posée par Madame Agnès DUCLOS sur la participation financière des collégiens et lycéens, Monsieur Gabriel ECKERT répond qu'ils n'ont aucun frais à leur charge (et que par ailleurs que l'on pourrait peut-être réfléchir à un coût symbolique, dans la mesure où certains ne viennent pas alors que, par exemple, les billets de train ont déjà été achetés.)

Monsieur Jean HOWILLER se dit heureux d'être associé à ce programme. Il note la grande motivation des participants. L'association des anciens envisage notamment la possibilité de favoriser l'accès au stage de 3<sup>ème</sup> des élèves du programme PEI Collège.

Monsieur Gabriel ECKERT souligne que le programme nécessite un important travail d'organisation et de gestion administrative. Il en remercie tous les protagonistes.

## **7 Accord de coopération internationale avec l'Université de Séoul.**

En l'absence de Madame Caroline LHENI, le point est présenté par Monsieur Gabriel ECKERT. Il informe que l'IEP a également passé une convention ERASMUS avec l'Université de Pise pour des enseignements en anglais mais que cette dernière ne nécessite pas de vote en Conseil d'Administration. A la question de Monsieur Sébastien BOUR, il confirme que l'Université de Séoul n'a pas d'exigence particulière en ce qui concerne le niveau d'anglais.

**Le point est adopté à l'unanimité.**

## **8 Divers**

### **8.1 Date des prochains Conseils d'Administration.**

Monsieur Gabriel ECKERT indique la date des prochains Conseils d'administration, fixées en accord avec Monsieur Dominique BUR, Président du Conseil d'Administration. :

- le 22 novembre 2016
- le 16 février 2017
- le 6 avril 2017
- le 15 juin 2017.

## 8.2 Points de discussion divers

A la question du calendrier des secondes sessions d'examens, Monsieur Joël PETEY répond que la réforme de la 4<sup>ème</sup> année du diplôme a conduit à ce qu'un plus grand nombre d'étudiants se présentent à la session de rattrapage. Il indique également que la session de rattrapage de 1A, 2A et 4A peuvent difficilement être organisées au même moment.

Monsieur Gabriel ECKERT indique qu'une réflexion sur les calendriers est en cours. Un sondage parmi les étudiants peut constituer un élément d'information à prendre en compte. Mais la décision finale devra prendre en compte les intérêts de tous (enseignants, personnels administratifs et étudiants). En outre, il n'est pas de l'intérêt des étudiants d'organiser trop rapidement, dès le mois de juin ou de juillet, une session de rattrapage.

Monsieur Sébastien BOUR estime qu'il faut tenir compte de l'intérêt général des étudiants, en particulier des étudiants malades qui n'auraient pas pu passer leurs examens.

Monsieur Jean HOWILLER informe les membres du Conseil que l'association des anciens de l'IEP disposera, à partir de lundi, d'une nouvelle permanente sous contrat aidé. L'association met également en place des liens avec les anciens élèves des autres grandes écoles.

Madame Camille HACHEZ souhaite avoir des éclaircissements sur les procédures de sélection en Master 2 à l'IEP. Monsieur Gabriel ECKERT lui répond que pour certains Masters (DERE et SPS) la sélection est autorisée par décret et que, pour les autres, il n'a été effectué qu'un contrôle des prérequis, comme le décret l'autorise. Ce décret ne requiert pas une énumération détaillée des prérequis. Il a été établi une fiche d'évaluation des prérequis qui explique clairement les prérequis qui font défaut, lorsqu'une décision de rejet a été prise. La mise en place d'une liste complémentaire correspond à des étudiants qui satisfont plus ou moins aux prérequis. Il faut faire preuve de souplesse dans l'examen des prérequis et tenir compte de situations complexes. Monsieur Gabriel ECKERT conclut qu'il n'y a pas eu de recours contentieux contre les décisions prises et que la commission de réaffectation des étudiants de 4<sup>ème</sup> année du diplôme n'a eu à examiner qu'un seul dossier d'étudiant. Par contre, il observe un accroissement, cette année, du nombre d'étudiants admis en Master 2. C'est un effet notable de l'abandon de la sélection au profit de la vérification des prérequis.

Monsieur Damien BROUSSOLLE estime que l'on a respecté l'esprit du texte. Etudier dans les bâtiments de l'IEP (cela ne concerne pas uniquement les étudiants de 4<sup>ème</sup> année du diplôme) ne donne pas droit à un accès automatique dans tous les Master 2 de l'Institut.

Monsieur Didier KAHN clôt le présent Conseil à 19H05.



Le Directeur de l'IEP  
Professeur Gabriel ECKERT.